



Salon des orchidées



Le Club Inner Wheel de Rodez a organisé au mois de novembre, à la salle polyvalente, ce premier salon dédié à ces magnifiques et délicates fleurs. Ce foisonnement de couleurs, ces hampes de fleurs si décoratives ne laissent jamais indifférent. Ce fût un régal pour les yeux et un moment de bonheur qui ont fait oublier l'automne. Les exposants producteurs ont prodigué des conseils et animé des ateliers : soins, repotage... Les bénéfices de cette manifestation ont servi à acheter des plaids pour les femmes qui ont froid durant la réception de leur chimiothérapie à l'hôpital de Rodez. De même, tous les bénéfices réalisés lors des actions par les clubs Inner Wheel, club service féminin, sont toujours intégralement utilisés pour aider des femmes et des enfants en difficulté.

EDIT RIAL

En présence de M. le Sénateur, M. le Conseiller Départemental, M. le Président de Rodez Agglomération, Mmes et MM. les Maires des communes voisines, le 5 janvier, j'ai eu le plaisir de présenter en mon nom, celui des conseillers municipaux et de l'ensemble du personnel communal, mes vœux pour 2024 aux monastériennes et monastériens.

Près de 250 personnes ont répondu à notre invitation et ont pu partager ce sympathique moment de convivialité. Ce temps de rencontre m'a donné l'occasion de dresser un rapide bilan des actions de votre conseil municipal en 2023 et présenter quelques-uns des projets que nous souhaitons porter dans l'année qui débute. Vous trouverez dans ce bulletin l'essentiel de cette communication. Je tiens à remercier les membres des associations présents lors cette cérémonie. Le Monastère est une commune vivante, active, et sans leur engagement rien ne serait possible. On ne soulignera jamais assez leur importance dans la vie de la cité.

La mairie reste le premier maillon de la démocratie, celui qui garantit la cohésion d'une ville en cherchant le subtil équilibre entre l'intérêt général et l'intérêt privé. Mais rien ne peut se faire sans une écoute attentive envers les habitants de la commune, sous peine de voir un écart se creuser entre élus et citoyens, entre ceux qui décident et ceux qui vivent quotidiennement les effets de ces décisions.

Les conseillers municipaux, que je remercie ici pour leur engagement et leur présence sur le terrain, sont vos relais. Nous avons la volonté de permettre à tous de s'exprimer et participer de façon concrète à la vie de la commune. En 2024 comme en 2023, les portes de la mairie vous seront ouvertes.

Au nom du conseil municipal, je souhaite à chacune et à chacun une très belle année 2024.

Vœux de la municipalité: Bilan et perspectives

Voici en quelques lignes le bilan des actions du conseil municipal pour 2023 et les grandes lignes des projets à venir dressés lors de la cérémonie des vœux.

Au niveau de l'école

Les travaux entrepris depuis plus de deux ans sont terminés. Après son agrandissement et la rénovation des salles de classe, les élèves occupent désormais un bâtiment de grande qualité, confortable et adapté aux exigences d'une école d'aujourd'hui. Les partenaires financiers de ce chantier, dont le coût final s'élève à 1,7 million, Etat, Région, Département et Rodez Agglomération ont été vivement remerciés.

La transition énergétique

« L'engagement vers une réduction des consommations énergétiques est aujourd'hui pour nous, non seulement une obligation financière, mais aussi, et peut être avant tout, une obligation morale. » Ainsi, la chaudière gaz des vestiaires du club de foot a été remplacée par une pompe à chaleur, la salle polyvalente bénéficie d'un nouvel éclairage LED, la cour de la salle d'animation est en partie couverte par une ombrière photovoltaïque, et le pôle mairie-centre social va être équipé d'une chaudière granulés bois. Il faut ajouter à tout cela la poursuite de l'équipement des candélabres en LED et la mise en place de l'extinction de nuit. Toutefois « nous avons entendu les habitants qui nous ont fait remonter que cette extinction se produisait trop tôt en été, et nous allons prolonger la période d'allumage d'1h dès le retour des beaux jours ».

Le développement « raisonné » de l'urbanisation

De nouveaux monastériens intégreront d'ici peu les 11 appartements du collectif de la côte de Rodez. Par contre, l'urbanisation du pré du couvent annoncé lors de la cérémonie des vœux l'an passé n'a pas encore démarré mais elle reste d'actualité. En 2024, la commune se penchera sur le développement à venir de l'habitat, notamment sur le secteur du Puech Sainte Lucie. « Il paraît assez évident aujourd'hui que le modèle d'urbanisation



que nous connaissons va évoluer. Les nouvelles réglementations, le changement climatique, la raréfaction des énergies et des ressources en eau, vont nous y contraindre de façon inéluctable ». Un bureau d'étude accompagne la commune sur cette réflexion.

Le renforcement du lien social

« Ces évolutions à venir dans nos façons d'habiter et nos modes de vie conforte notre conviction de la nécessité de renforcement du lien social ». Outre l'ensemble des animations proposées et renouvelées chaque année par la commune et les associations, la question du devenir de l'abbaye reste posée. Un appel à projet national va être diffusé, en espérant un retour d'intérêt qui permettra de redonner vie à ce site. L'ouverture espérée à l'automne 2024 de la médiathèque municipale reste également un objectif prioritaire pour en faire un lien de rencontre intergénérationnel autour d'animations.

La sécurité routière

Concernant la RD 84, qui relie La Mouline à notre commune, le retard de la réalisation de l'urbanisation du pré du couvent impacte le début des travaux de sécurisation de cette voie. Ceux-ci ne pourront peut-être pas être réalisés sur ce mandat. Les aménagements de sécurité dans les quartiers vont être renforcés et des radars pédagogiques installés avenue de Millau. Le chemin de circulation douce qui longe la zone d'activités de Malan va être prolongé jusqu'au Monastère et les sens de circulation sur le haut de la côte de Rodez réorganisés.

La cérémonie s'est clôturée sur un vin d'honneur.

Célébration du 11 novembre

De gauche à droite: Jacques Alibert, René Androlojc, Vincent Besombes, Jacques Montoya, Véronique Ortet, Emilie Saules, Serge Julien, Michel Ravaille, Emile Girbelle.



Notre commune a commémoré le 105^e anniversaire de l'Armistice de 1918 devant le monument aux morts, en présence notamment de la sous-préfète de l'arrondissement de Rodez Véronique Ortet et des conseillers départementaux Emilie Saules et Serge Julien.

« Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure ». (Extrait du message de M. Sébastien Lecornu, ministre des armées, et Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, sur la commémoration du 11 novembre 1918).



Spectacles et animations littérature de jeunesse

Les classes maternelles MS et GS ont reçu l'autrice Isabelle Bonameau en octobre, dans le cadre du festival du livre de Sainte-Radegonde et travaillé autour de différents albums. Les dessins réalisés à l'issue des lectures et des échanges avec l'autrice ont été présentés aux parents lors d'une exposition.

De même, dans le cadre de la journée d'études sur le "Noir dans l'album jeunesse" organisée par l'association "Littérature et Enfance en Occitanie", les enfants de maternelle, CP, CE1 et CE2 ont accueilli l'auteur-illustratrice Fanny Pageaud qui a fait naître en une journée 50 petits monstres, inspirés de son album « *Il y a des monstres dans ma chambre* ». Un livre a été réalisé et relié en direct avec la classe des plus grands. Les parents ont pu découvrir le travail de leurs enfants à l'occasion d'un joyeux goûter préparé dans le cadre du CLAE.



Nos petits élèves ont également découvert, au travers du spectacle de la compagnie lotoise Les Pieds Bleus, une adaptation du livre « *Bou et les trois ours* », nouvelle version de Boucle d'Or et les trois ours, écrit par Elsa Valentin et illustré par Ilya Green. Les deux artistes du spectacle sont venues par la suite à l'école présenter les instruments et animer une séquence d'expression corporelle. Ce fut un riche moment d'échanges et d'émotion.

La rénovation de l'école des 4 Rives achevée

La rénovation lourde du bâtiment entamée il y a plus de deux ans est aujourd'hui terminée.



Les travaux d'agrandissement de la cantine, la mise en accessibilité de l'ensemble des étages, la création d'une nouvelle garderie et d'une nouvelle entrée se sont achevés au printemps dernier et nous avons pu profiter des vacances d'été et de Toussaint pour rénover peintures, plafonds et éclairages des salles de classe. Ce chantier très complexe qui a demandé, à notre personnel et à l'équipe enseignante, de faire preuve de patience et de supporter les désagréments liés à la réalisation de travaux en site occupé, donne aujourd'hui complète satisfaction.

Le coût final sera supérieur au prévisionnel d'environ 10 % et devrait s'élever à 1,7 million. Cette augmentation est, somme toute acceptable, au regard de la flambée du coût de certains matériaux.

Les plantations destinées à éviter les glissements de terre et à embellir cet espace ont été réalisées par nos services techniques et parachèvent ainsi l'ensemble des travaux.

Activités de l'Association des Parents d'Elèves

La braderie « *Enfants/Ados* » s'est tenue le dimanche 12 novembre à la Salle Polyvalente. Un beau succès puisque plus de 100 emplacements avaient été réservés. Les visiteurs venus nombreux se sont montrés satisfaits. À l'occasion des fêtes, des ventes de chocolats et coffrets de bières ont été organisés.

Les fonds récoltés lors de ces manifestations et du quine à venir permettent de soutenir les projets de l'école, notamment la classe découverte « *Théâtre et Nature* » à laquelle les CE2, CM1 et CM2 ont participé au Domaine de Laurière à Villefranche-de-Rouergue en novembre, ainsi que la mise en place d'un projet autour de la danse, avec une intervenante de décembre à avril, et à la venue à l'école de deux autrices de littérature de jeunesse.



Entretien de la toiture de l'église

Afin de s'assurer de la sécurité des abords de l'église, une entreprise locale est intervenue avec une grue venue de Toulouse, afin d'effectuer l'entretien de la toiture. Le coût de l'opération s'élève à 3500 €. Ce type d'entretien s'avère nécessaire environ tous les 3 ans.



Aménagement de chemin piétonnier



Le chemin piétonnier reliant la rue d'Arcole, située dans le lotissement des Terrasses du Puech, et l'impasse de l'Ensoleillé, a été rénové. Sa forte déclivité a nécessité l'usage d'un enrobé, revêtement qui assurera la pérennité de cet ouvrage.

Installation d'une ombrière photovoltaïque à la salle d'animation

Une ombrière photovoltaïque d'une superficie de 70 m² a été installée dans la cour de la salle d'animation qui accueille le centre de loisirs. Ce bâtiment était déjà refroidi en été et chauffé en hiver par un système de géothermie, mais le dimensionnement de l'ombrière nous permet désormais d'espérer un bâtiment totalement neutre en terme énergétique.



Traçage des terrains à la salle polyvalente

Avec l'aide financière de l'Agence Nationale du Sport, les traçages des terrains des différentes activités sportives pratiquées dans la salle polyvalente ont été refaits, pour le plus grand confort des usagers.



Aménagement du penchant rue Antoine Palous

L'aménagement du travers situé sous la rue Antoine Palous se poursuit avec l'installation d'un portillon par la SDEL Rouergue qui accompagne ainsi notre commune dans le développement et la préservation de son patrimoine environnemental.



Retrait d'embâcles le long des berges de l'Aveyron



Depuis 2015, la gestion des milieux aquatiques des rivières qui traversent notre territoire relève de la compétence de Rodez agglomération. Depuis 2017, cette gestion a été confiée au Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A). Un technicien rivière et trois agents techniques de Rodez agglomération prennent ainsi en charge 365 km de berges de la rivière Aveyron et de ses affluents. Ils sont intervenus très récemment pour retirer de la rivière, sous le pont neuf, des embâcles issus d'arbres déracinés.

ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE

Plusieurs rendez-vous ont ponctué la fin d'année de l'AGAS

Concernant l'EVS...

Le 16 novembre, l'AGAS a accueilli l'Université Rurale Quercy Rouergue et la MAIF pour une soirée d'information sur les responsabilités des dirigeants d'association. Cette soirée a réuni une trentaine de personnes en présentiel et une quarantaine en visioconférence.

Concernant le centre de loisirs...

Aux vacances d'automne, nous avons emmené les « grands » de l'accueil de loisirs et les jeunes de l'Espace Jeunes fêter Halloween au parc d'animations de Walygator, renouant ainsi avec les sorties « exceptionnelles » après l'épisode « covid ». Cette journée, bien qu'humide, fut très conviviale et chaleureuse. Soyez attentifs, de nouvelles sorties vous seront proposées en 2024.



Après-midi récréatif au centre social

Enfin, moment très fort de cette fin d'année, début décembre, en association avec la MJC de Luc-La-Primaube, nous avons organisé un après-midi récréatif aux couleurs de Noël à destination des familles. Cette première au Monastère s'avère être un vrai succès. Près de 200 spectateurs, enfants et parents, ont

écouté la tendre et belle histoire de l'ours Timothée et de la petite fille Cannelle, spectacle de marionnettes assuré par Rodolphe Gilardi de la compagnie « Marotte et compagnie », accompagné par un orgue de barbarie. Un généreux goûter a clôturé ce beau moment.

Noël au relais « Rêve avec moi »



Les animatrices de la halte-jeux Cathy et Tiffany ont proposé une matinée festive durant laquelle assistantes maternelles et tout-petits ont partagé, après l'ouverture des cadeaux déposés par le Père Noël, un moment convivial autour d'un goûter pour finir cette année en beauté.

Marché de Noël

Pour sa troisième édition, le marché de Noël a connu une très belle affluence, aidé en cela par la qualité des produits proposés par les artisans locaux. Point d'orgue cette année, AGAS et Comité des Fêtes associés, ont proposé un atelier créatif aux enfants. Cette animation, encadrée par Amélie et Aude, a permis à 136 enfants de réaliser et personnaliser leur boule de Noël.



Marché de Noël

Grillée de châtaignes



On ne se lasse pas de venir, année après année, déguster châtaignes et cidre dans le parc de La Briane. La très sympathique équipe du Comité des fêtes a assuré l'animation pour le grand plaisir d'un public toujours plus nombreux.

Le CCAS au plus près de nos aînés

Le CCAS, maillon fort du lien social, a organisé son après-midi intergénérationnel, au cours duquel les enfants du centre de loisirs de l'AGAS ont offert un petit spectacle à leurs aînés avant de goûter et danser avec eux. De même, la distribution aux plus de 85 ans, en porte à porte, de chocolats au moment des fêtes est un geste de solidarité qu'il convient de souligner et d'apprécier à sa juste valeur.



Goûter des aînés

Une nouvelle convention sociale pour notre commune

Le 11 décembre dernier, les communes du Monastère, de Sainte-Radegonde, Sébazac-Concourès et Druelle-Balsac, ont signé une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron. Cette signature fait suite à un diagnostic et à une démarche collective de concertation des acteurs locaux, associatifs et institutionnels, agissant sur les champs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, du handicap, de l'animation de la vie sociale et de l'accès aux droits.

Cette convention fixe les priorités que les quatre communes se donnent pour agir sur ces champs au travers d'un plan d'action intercommunal.

Afin de mener à bien cette démarche, le recrutement d'un chargé de coopération est en cours. Son poste sera grandement financé par la CAF et il aura en charge le pilotage et la mise en place d'actions au niveau des quatre communes.



Les signataires de la convention: élus et représentants de la CAF

Une cuisine prochainement équipée à la salle polyvalente

Afin de permettre aux associations de bénéficier d'équipements à la hauteur de leurs besoins, la cuisine de la salle polyvalente est en cours d'équipement. Un nouveau réfrigérateur, un four, un lave-vaisselle ainsi que des plaques de cuisson et une hotte aspirante seront prochainement mis à leur disposition. Premier grand rendez-vous pour inaugurer les installations, le petit déjeuner aux tri-poux organisé par le comité des fêtes le dimanche 10 mars 2024.



1^{er} Forum des handicaps visibles et invisibles



La commune a accueilli en novembre 2023 le premier forum des handicaps visibles et invisibles. Nous avons rencontré à cette occasion des organisateurs et exposants particulièrement motivés et engagés pour cette cause. Ce salon est destiné à apporter des informations et des solutions aux personnes directement concernées mais aussi à faire connaître au grand public, et notamment aux scolaires, par le biais de conférences, toutes les problématiques liées au handicap. Il sera reconduit en 2024 et nous accompagnerons au mieux de nos possibilités cette belle action solidaire.

Visite de la tannerie Arnal par les élus



Les membres du conseil municipal ont été invités en novembre à une visite guidée de la tannerie Arnal par son directeur Jérôme Verdier. Celui-ci, qui possède déjà une mégisserie dans le Tarn et qui exploite le site depuis près de trois années, en a fait l'acquisition fin 2023. Engagé avec passion sur ce site, il en vante régulièrement les exceptionnelles capacités en terme de production de cuirs haut de gamme, notamment en ouvrant les portes de la tannerie lors des journées du patrimoine.

La tannerie perpétue en effet le savoir-faire de la confection du cuir depuis 1880. Une longévité et des pratiques qui ont été récompensées par l'obtention en avril 2023 du label « **EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant)** » attribué aux entreprises qui détiennent un savoir-faire d'excellence alliant tradition et innovation.

La tannerie s'est également vue récemment attribuer le label « **Entreprise Zéro déchet** » dans le cadre d'un dispositif déployé par le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat d'Occitanie en partenariat avec l'ADEME et la Région Occitanie, pour sa mise en œuvre d'actions concrètes et mesurables pour respecter l'environnement. Elle montre ainsi qu'elle a su adapter ses pratiques aux exigences du développement durable et répondre ainsi aux attentes des consommateurs.

Arrêté du 19 décembre 2023 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Suite aux déclarations en mairie de dégradations sur des bâtiments, la commune a été, par arrêté interministériel du 19 décembre 2023 publié le 27 décembre 2023 au journal officiel de la République française, reconnue bénéficiaire de l'état de catastrophe naturelle, pour le phénomène de sécheresse-réhydratation des sols. Pour que votre assureur puisse procéder à une indemnisation, il est nécessaire d'envoyer votre déclaration de sinistre dans les plus brefs délais, et au plus tard **30 jours après la publication de l'arrêté au Journal officiel**. La déclaration doit être envoyée par lettre recommandée, de préférence avec accusé de réception.



Sur vos agendas 2024...

Quine de l'Association des Parents d'Élèves

Samedi 27 janvier 2024 - salle polyvalente

Petit déjeuner aux tripoux, tête de veau

Dimanche 10 mars 2024 - organisé par le Comité des fêtes à la salle polyvalente

Vide dressing

Dimanche 17 mars 2024 - organisé par l'AGAS à la salle polyvalente

Grand jeu de Pâques

Dimanche 31 mars 2024 - organisé par le comité des fêtes, l'AGAS et l'APE dans le parc de l'abbaye

Petit déjeuner bavette, escargots et vide dressing

Dimanche 5 mai 2024 - organisé par le Comité des fêtes à la salle polyvalente

Animation autour des vieilles voitures :

exposition, bourse d'échanges, vide-garage et grenier

Dimanche 12 mai 2024 - organisé par le club des calandres du Monastère à la salle polyvalente

Marché aux fleurs et aux plantes

Mercredi 15 mai 2024 - organisé par l'AGAS au centre de loisirs

Élections
européennes
2024

Dimanche 9 juin
2024

